



VERS UN SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE INTEGRE SUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL¹

RAPPORT DE SYNTHESE

On examinera, successivement, les différents points suivants :

- Différentes sources statistiques actuelles sur l'emploi et le marché du travail ;
- Diagnostic de la situation et Evaluation de la qualité des données ;
- Degré de satisfaction des besoins exprimés par les utilisateurs ;
- Recommandations pour la mise en place d'un système statistique intégré et efficient ;

I / LES DIFFERENTES SOURCES STATISTIQUES ACTUELLES SUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL :

I-1 : SOURCES STATISTIQUES RELEVANT DE L'INS :

- **Les Recensements** : Ils offrent une vue complète et exhaustive sur le marché du travail à une période donnée, sans pouvoir capter son évolution, sa saisonnalité, etc. Périodicité décennale ; Evolution progressive vers l'adoption des normes du Bureau International du Travail (BIT). C'est une source indispensable mais insuffisante.
- **Les Enquêtes sur l'emploi auprès des ménages** : Ces enquêtes sont annuelles depuis 1999 ; Elles ne permettent pas, du fait de la taille de l'échantillon, d'appréhender, d'une manière suffisante, certains aspects particuliers de l'emploi : dimension régionale et locale, dimension sectorielle fine, dimension infra-annuelle.
- **Le Répertoire National des Entreprises (RNE)** : Ce répertoire occupe une place centrale dans le système statistique tunisien. Il regroupe, en 2004, 462.000 entreprises immatriculées. Il sert comme base de sondage pour les enquêtes économiques sur les entreprises. Le répertoire a été mis en place et est actualisé (trimestriellement) grâce à un programme de coopération (échange mutuel de fichiers administratifs) entre l'INS et la Direction Générale du Contrôle Fiscal (DGCF) d'une part, pour l'identification des entreprises et l'INS et la CNSS, d'autre part, pour l'identification des effectifs des salariés. Comme la dimension « Etablissement » est absente de ce fichier, il est difficile de l'adopter comme base de sondage sur la répartition géographique des

¹ Le besoin de cette étude a surtout été exprimé par le CNS. Elle a été réalisée par trois experts : M. C. Sibel, administrateur de l'INSEE et ancien directeur général de la DAARES (France), M. M.J. Boumediene et M.Kouki, professeurs à l'ESSAI (Tunis). Le suivi de cette étude a été assuré par un comité de pilotage présidé par l'INS et comprenant tous les intervenants concernés par l'étude.

activités. Ce répertoire n'enregistre pas bien les mouvements d'entreprises et leurs disparitions. Les informations sur l'emploi y sont figées.

- **Les Enquêtes Annuelles sur les Activités Economiques (EAE) :** Ces enquêtes connaissent un problème de couverture globale dû au refus de réponse et à la difficulté de repérer les entreprises sur le terrain, ce qui empêche d'extrapoler les résultats obtenus.
- **L'Enquête quinquennale sur les Micro-Entreprises :** Cette enquête prend appui sur le RNE comme base de sondage. Dernière enquête en 2002, avec un échantillon aléatoire de 12500 unités stratifiées selon l'activité et le nombre de salariés. Important taux de non réponses.

I-2 : SOURCES STATISTIQUES RELEVANT DE LA C.N.S.S :

- **Le Fichier des Salariés immatriculés à la CNSS :** Ce fichier prend en charge pour la population concernée le numéro de la carte d'identité nationale, ce qui permettrait de suivre la trajectoire individuelle des cotisants. Il recense, par cumul, tous les salaires perçus au cours des années de travail. Par contre, ce fichier n'offre aucune information sur la qualification et profession des salariés.
- **Le Fichier des travailleurs non salariés de la CNSS :** Ce fichier concerne les travailleurs indépendants. C'est un fichier peu connu et rarement utilisé par des structures extérieures à la CNSS.
- **Le Fichier des Employeurs de la CNSS :** C'est un fichier qui concerne les personnes physiques ou morales qui déclarent employer des salariés. Il permet la connaissance des entreprises par secteur d'activité. Les recoupements avec les données du RNE de l'INS ne sont pas possibles, car ces 2 fichiers n'utilisent pas la même nomenclature (NAE-1961 pour la CNSS et NAT pour l'INS).

I-3 : SOURCES STATISTIQUES RELEVANT DE L'ANETI :

- **Les fichiers de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) :** Ces fichiers des offres d'emplois et des demandes d'emplois auprès de l'ANETI ne concernent que les entreprises et les individus qui prennent contact avec l'agence et qui sollicitent son intervention. Le fichier des « Demandes Insatisfaites » enregistrées à l'ANETI pourrait être assimilé à un fichier de suivi des chômeurs (au sens de l'ANETI). L'ANETI dispose d'un bon réseau qui s'étend sur toute la république. Une confrontation du fichier des entreprises de l'ANETI avec le RNE pourrait servir comme base de connaissance et de suivi de l'emploi au niveau régional et local.

I-4 : SOURCES STATISTIQUES RELEVANT DE L'ONEQ :

- **L'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) :** Cet observatoire, relevant du Ministère de l'Emploi et de l'insertion professionnelle de la jeunesse, est appelé à analyser le fonctionnement du marché du travail et à évaluer les différents programmes de la politique de l'emploi. C'est surtout un utilisateur de données statistiques. Cependant, sous la pression de besoins urgents en information

statistique conjoncturelle, l'ONEQ a engagé des enquêtes sectorielles trimestrielles, dans des secteurs stratégiques et sensibles : *L'Enquête trimestrielle dans le secteur de l'hôtellerie* (enquête exhaustive fondée sur le fichier de l'ONTT) et *L'Enquête trimestrielle sur le secteur textile* (dans le cadre de l'évaluation des conséquences sur l'emploi du démantèlement des accords multifibres). Par ailleurs, l'ONEQ a inauguré un *Système d'Information sur les Diplômés du Supérieur*.

I-5 : SOURCES STATISTIQUES RELEVANT DE L'AGRICULTURE :

- **L'Information Statistique sur l'Emploi dans le secteur Agricole :** Cette source d'information reste peu exploitée et peu connue, malgré les travaux de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques. On enregistre une faiblesse au niveau de la couverture saisonnière et régionale. On remarque, également que l'emploi non qualifié dans le secteur agricole varie en sens inverse avec l'emploi dans le secteur du bâtiment.

II / DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE ET EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES STATISTIQUES RELATIVES A L'EMPLOI ET AU MARCHE DU TRAVAIL :

II-1 : NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION DURANT LA DERNIERE DECENNIE :

- Mise en place d'un certain nombre de **structures nouvelles** contribuant à l'amélioration du suivi, de la coordination et de la qualité de l'information statistique relative à l'emploi et au marché du travail : le **C.N.S**, l'**O.N.E.Q**, le Fonds National pour l'Emploi (**FNE, Fonds 21-21**), etc.
- Développement et généralisation de l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (**NTIC**) contribuant à la constitution et à une meilleure gestion des fichiers administratifs disponibles, potentiellement utilisables à des fins statistiques.
- Du côté de l'**INS**, principale source statistique sur l'emploi, passage d'une cadence quinquennale, puis bisannuelle, enfin, annuelle depuis 1999, des « **Enquêtes-Emplois** » auprès des ménages.
- Conception et mise en place, à partir de 1994, du **Répertoire National des Entreprises (RNE)** permettant, notamment, la constitution d'une base de données sur l'emploi dans les entreprises. La mise en place du RNE a inauguré une nouvelle ère de coopération entre l'INS, la CNSS et la DGCF.
- La conception et la publication d'une **Nomenclature d'Activités Tunisiennes (NAT)** comme base de codification des activités dans le cadre du RNE, en 1998 et de la **Classification Tunisienne des Produits (C.T.P)** en 2002.
- La conception et la publication, en 1997, d'une **Nomenclature Nationale sur les Professions (NNP)** et l'adoption par la Tunisie, de la **Classification Internationale Type de l'Enseignement (CITE)**.

- La création, en 1995, à la CNSS, du **fichier national des travailleurs non salariés**.
- La réalisation, en 1997 et en 2002, d'**enquêtes sur les micro-entreprises**, offrant un complément d'informations sur l'emploi dans les micro-entreprises et le secteur informel, en général.

II-2 : PRINCIPALES FAIBLESSES DU SYSTEME ACTUEL D'INFORMATION STATISTIQUE SUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL :

- **Non utilisation systématique des nomenclatures officielles**, notamment la **NAT**, mais, également la **NNP** et la **CITE**, par tous les intervenants. Ceci constitue un obstacle à la fluidité de l'information statistique et à la confrontation des fichiers.
- **Cloisonnement excessif du système d'information actuel** : Les fichiers existants ont été, dès le départ, conçus selon des besoins, objectifs et impératifs de gestion propres aux différents organismes qui les ont créés. Il en découle, notamment, que le système d'information actuel est **insuffisamment intégré** par rapport à la conception d'une vision globale qui doit commander le fonctionnement du système d'information sur l'emploi et le marché du travail. Il en découle, également, une faiblesse de l'échange d'informations entre les différentes structures concernées, et par conséquent, une sous exploitation de l'information statistique disponible. Cette situation est en partie et aussi due à l'absence d'un identifiant unique relatif aux entreprises.
- Les enquêtes auprès des entreprises enregistrent des **taux de non-réponse, relativement importants** (entre 30 et 35 %). Ceci pourrait entraver le redressement des échantillons et l'extrapolation des résultats. L'amélioration de la qualité de ces enquêtes est tributaire de l'amélioration et de la mise à jour continue du RNE, comme base de sondage.
- **Diffusion partielle des données statistiques produites** : Ces données sont soit diffusées avec un certain retard et sous un format trop agrégé, soit carrément, non publiées.
- **Niveau d'encadrement** en compétences spécialisées en statistiques et analyse de l'information relativement faible (avec l'exception de l'I.N.S) et **Conditions matérielles de travail** (budget, locaux, logistique, etc.) loin d'être optimales.

III / DEGRE DE SATISFACTION DES BESOINS DES UTILISATEURS DE DONNEES STATISTIQUES RELATIVES A L'EMPLOI ET AU MARCHE DU TRAVAIL :

Le **Conseil National de la Statistique (CNS)** est un cadre et un espace pour le dialogue et la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de données statistiques, en général. En ce qui concerne les statistiques relatives à l'emploi et au marché du travail, les principaux producteurs et utilisateurs de ces statistiques sont, non seulement, représentés au sein du C.N.S mais forment un Groupe de Travail spécialisé « **Statistiques de l'Emploi, des Revenus et des Conditions de vie** ».

C'est d'ailleurs, dans le cadre de ce groupe de travail, que le besoin d'une étude et d'une évaluation globale du système actuel d'information statistique sur l'emploi et le marché du travail s'est fait ressentir.

Tout en constatant que le système actuel produit une information riche et variée, les utilisateurs appellent à la consolidation des acquis, à des exploitations supplémentaires des données statistiques disponibles et surtout à la facilitation des procédures d'accès aux données produites.

En ce qui concerne les besoins spécifiques, nouveaux ou relativement mal couverts par l'activité statistique actuelle, les utilisateurs (Partenaires Sociaux, Entreprises, Administrations, Universitaires, Institutions Internationales, O.NG, etc.) citent, notamment, les dimensions suivantes :

- **La dimension régionale et locale** : Forte demande en ce sens de la part, à la fois, des autorités centrales et régionales et des chercheurs ;
- **La dimension sectorielle détaillée** : notamment, dans une période où l'économie nationale s'intègre dans le processus de mondialisation, nécessitant une connaissance fine des avantages comparatifs et de compétitivité ;
- **La dimension conjoncturelle** : Pour l'emploi, ceci nécessite le suivi de la dynamique de création et de destruction de l'emploi ;
- **La dimension qualification** : La qualification de la main d'œuvre devient de plus en plus un enjeu majeur en matière de compétitivité ;
- **La dimension formation** : Elle devrait traduire les besoins des entreprises en compétences et en savoir faire et permettre l'adéquation de la formation à l'emploi ;
- **La dimension salaires** : Notamment pour la maîtrise des coûts salariaux et le suivi de la compétitivité ;
- **La dimension durée de travail** : Facteur de plus en plus considéré, notamment au niveau de l'âge du départ à la retraite ;
- **La dimension négociations sociales** : La Tunisie est confrontée, tous les trois ans, à l'échéance des négociations tripartites entre les partenaires sociaux ;
- **La dimension genre** : Elle doit non seulement figurer mais être développée dans les différentes opérations statistiques.

IV / VERS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE SUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL INTEGRE ET EFFICIENT :

- Ce système doit notamment s'appuyer sur les organismes, sources et outils existants dont les responsabilités doivent être précisées et la qualité de leurs activités améliorée.
- Toutes les actions doivent avant tout être orientées vers la mise en réseau et vers la circulation de l'information entre les organismes.

IV-1 / VERS UNE PLUS GRANDE RATIONALISATION DU SYSTEME ET UNE MEILLEURE UTILISATION DES SOURCES ACTUELLES :

- 1) **Au niveau des concepts et des outils :** Nécessité de clarifier les définitions, les concepts utilisés, les méthodes de mesure des données concernant l'emploi et le marché du travail ; Nécessité de respecter les normes internationales, notamment celles du B.I.T ;
- 2) **Nécessité de généraliser au niveau de tous les intervenants l'utilisation systématique des nomenclatures officielles tunisiennes :**
 - La Nomenclature des Activités Tunisiennes (NAT) ;
 - La Nomenclature Nationale des Professions (NNP) ;
 - La Classification Tunisienne des Produits (CTP) ;
 - Une Cellule Technique pilotée par l'INS, avec le concours du CNS, pourrait assurer le suivi et le pilotage de cette opération ;
- 3) **Nécessité d'étendre le Répertoire National des Entreprises (RNE) au niveau Etablissement et de l'utiliser systématiquement pour les statistiques « Emplois-Entreprises » :**
 - Cette opération, nécessaire, notamment, pour le développement des statistiques régionales de l'emploi, doit être pilotée par l'INS avec le concours des services régionaux du Ministère de l'Emploi (ANETI) et du Ministère des Affaires Sociales (les services de l'Inspection Générale du Travail) ;
 - Unifier l'identification de l'entreprise et de l'établissement. Retenir, à terme, un numéro unique d'identification des entreprises.
- 4) **Nécessité d'exploiter plus intensivement et en commun les fichiers administratifs existants :**
 - **Fichiers CNSS « Employeurs » et « Travailleurs Salariés » :** Ceci permettra d'améliorer les estimations d'emplois par secteur d'activités dès que le passage vers la NAT sera réalisé.
 - **Fichiers de l'ANETI « Demandes d'Emplois non satisfaites en fin de mois » et « Offres d'Emplois collectées sur une période donnée » :** Ces fichiers peuvent donner lieu à des extraits statistiques anonymes régulièrement diffusés.
 - **Fichiers de « paye de la fonction publique » :** Mieux exploiter ce fichier (CNI/INS) afin de mieux cerner l'emploi dans le secteur public, en général et surtout au niveau des entreprises publiques.
 - **Base de données « Entreprises Industrielles de 10 emplois et plus » de l'API :** Ce fichier est régulièrement mis à jour par l'API ; Sur la base de la NAT, sa confrontation annuelle avec le RNE de l'INS améliorerait les deux fichiers et permettrait un programme de

statistiques et d'études sur les entreprises industrielles beaucoup plus fournis qu'actuellement.

- **Suivi des « projets et des réalisations d'investissement » déclarés à l'API :** Suivi sur 4 ans qui pourrait être exploité conjointement (INS/API) et confronté aux enquêtes annuelles de l'INS.
- **Exploitation de la base de données de l'Inspection Générale du Travail sur les « licenciements des salariés permanents » :** Analyse statistique sur une longue période effectuée conjointement par l'INS, ONEQ et l'Inspection Générale du Travail pour améliorer la connaissance conjoncturelle des sorties du marché du travail.

5) Nécessité de mieux exploiter les enquêtes existantes :

- Les enquêtes annuelles « **Emplois-Ménages** » de l'INS peuvent être plus exploitées par des utilisateurs autres que l'INS ; Notamment, au niveau des données recueillies sur les salaires ;
- Les enquêtes « **Consommation et Dépenses des Ménages** » de l'INS comportent un module qui décrit l'activité professionnelle de tous les membres du ménage et qui peut être mieux exploité ;
- Les enquêtes annuelles « **Entreprises** » de l'INS comportent également un module « Emploi » insuffisamment exploité ;

IV-2 : NOUVELLES ACTIONS A ENGAGER :

Ces actions nouvelles (opérations statistiques et études) relatives à l'emploi et au marché du travail pourraient, si elles sont retenues, être intégrées dans le **Programme National de la Statistique PNS-2007-2011** que le CNS se propose de préparer durant l'année 2006.

1) Nouvelles Opérations Statistiques Proposées :

- « **Trimestrialisation de l'Enquête Emplois-Ménages** » de l'INS ; Opération déjà décidée par l'INS ; Les modalités concrètes de cette enquête trimestrielle doivent démarrer dès 2006.
- Evolution de l'**enquête sectorielle trimestrielle de l'ONEQ** sur le Textile et son Extension à d'autres secteurs sensibles ; Ces enquêtes pourraient aboutir, à terme et avec le concours d'autres intervenants (INS, CNSS, etc.) à un système de suivi mensuel des créations et des fermetures des établissements
- Lancement de la préparation d'une **enquête trimestrielle « Emplois-Entreprises »** : Le principe de cette enquête a été retenu par l'INS ; Privilégier l'aspect « Emploi-Salaires-Durée du travail »

- **Enquête sur l'Emploi dans l'Agriculture** : Le Ministère de l'Agriculture et l'INS pourraient greffer un volet « Emploi Agricole » sur une enquête Emploi ; Coordonner cette enquête « Emploi en Agriculture » avec l'enquête « Micro-Entreprises » de l'INS.

2) Etudes prioritaires et investigations complémentaires à engager :

Ces études et investigations permettraient d'améliorer sensiblement la connaissance de l'emploi en général et de l'emploi sectoriel et régional, plus particulièrement :

- **Estimation trimestrielle des salariés dans les secteurs formels** : Etude commune CNSS, INS et ONEQ, dès que la CNSS utilise la NAT.
- **Synthèse annuelle de l'emploi et de la population active en Tunisie** : Cette synthèse est rendue possible par la convergence des informations disponibles ; l'INS en assurerait le pilotage ;
- **Le calcul du taux de chômage au niveau régional** : Grâce à un rapprochement systématique des données sur les demandeurs en fin de mois (ANETI) et les chômeurs (sens BIT) de l'enquête INS.
- **Tableau de bord régional de l'emploi et du marché du travail** : En s'appuyant notamment sur les données du RGPH de 2004 et sur les exploitations des fichiers administratifs au niveau régional et local.
- **Une meilleure connaissance des « Créations d'Entreprises »** : élargie ultérieurement vers une meilleure connaissance des créations d'activités et des créations d'emplois ; l'impact des politiques publiques telles que la promotion du travail indépendant et la création des micro-entreprises.
- **L'emploi informel et les secteurs informels** : Domaine sensible et trop mal connu ; la double enquête « Micro-Entreprises » et « Emploi dans l'Agriculture » contribueraient à mieux connaître ce secteur et ce type d'emplois.
- **Immigration et Emigration d'actifs (tunisiens et étrangers)** : Les données sur ces thèmes sont actuellement insuffisantes et trop dispersées : ANETI, OTE, ATCT...

IV-3 / VERS LA MISE A NIVEAU DES STRUCTURES STATISTIQUES CONCERNEES :

La mise à niveau des structures statistiques publiques concernées par les statistiques de l'emploi et du marché du travail, notamment, l'INS, l'ANETI, l'ONEQ, la CNSS, pourrait constituer une priorité et être intégrée dans le cadre du **Plan Directeur de Mise à Niveau des Structures Statistiques Publiques**, arrêté, en 2004-2005, par le CNS. Ce programme de mise à niveau devrait se baser sur un ensemble de mesures visant à améliorer la qualité de l'information produite, la diffusion de cette information ainsi que les ressources humaines et matérielles engagées dans le processus.

IV-4 : VERS LE RENFORCEMENT DES STRUCTURES ET DES FONCTIONS DE COORDINATION STATISTIQUE :

On entend par coordination statistique, la **coordination institutionnelle** et fonctionnelle à travers le **CNS** et ses activités, notamment au niveau de la préparation et du suivi du PNS et la **coordination technique** à travers l'**INS** et l'élaboration des instruments techniques de coordination statistique, tels que l'harmonisation des concepts, des définitions, des nomenclatures et des méthodes statistiques.

Afin d'accentuer la cohérence et la complémentarité du système actuel d'information statistique sur l'emploi et le marché du travail, il est nécessaire de renforcer les missions de coordination du CNS et surtout de l'INS.